

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2021**

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni dans la salle polyvalente, compte-tenu de la situation exceptionnelle liée au covid-19, sous la présidence de Madame Marjorie BFREMOND, Maire afin de procéder à l'examen de l'ordre du jour. La séance est ouverte à 18h00.

**Étaient présents** : BREMOND Marjorie, CASTAGNOLI Liliane, DAUMAS André, DELYFER Hélène, FABRIZIO André, GIAUME Danièle, MARTOUZET Ivan, NGUYEN Nathalie, Michel JEANNOT, SAULE Roger.

**Absent excusé** : M. Loic DAUMAS pouvoir donné à Mme NGUYEN Nathalie.

Mme Nathalie NGUYEN élue secrétaire de séance.

Monsieur MARTOUZET Ivan informe que la séance est enregistrée et filmée.

Approbation du compte-rendu municipal du 22 décembre 2020 à l'unanimité.

### **Délibération n° 1-01/2021 : Délégation de pouvoir au Maire par le Conseil Municipal :**

Cette délégation est donnée à Madame La Maire pour la durée de son mandat. Approuvée à l'unanimité.

### **Délibération n°02-01/2021 : Délégation du Conseil Municipal au Maire pour ester en justice :**

Approuvée à l'unanimité.

### **Délibération n°03-01/2021 : Indemnité de fonction du Maire et des Adjoints :**

Approuvée à l'unanimité.

### **Délibération n°04-01/2021 : SIVOM de la Source du Moulin de Rourebel : Nomination de 2 délégués .**

Deux candidats se sont présentés : Messieurs Roger SAULE et André DAUMAS.

- Monsieur Roger SAULE : 2 voix pour ( MM Ivan MARTOUZET et Michel JEANNOT) et 8 abstentions ( MM Marjorie BREMOND, André DAUMAS, André FABRIZIO, Liliane CASTAGNOLI, DAUMAS Loïc, NGUYEN Nathalie, DELYFER Nathalie, GIAUME Danièle).

- Monsieur DAUMAS André : 8 voix pour - Monsieur André DAUMAS a été élu délégué au SIVOM de la Source du Moulin de Rourebel.

Les deux délégués sont : Mme Marjorie BREMOND et Monsieur André DAUMAS.

**Délibération n°05-01/2021 : Demande de subvention pour l'école de la PENNE : Sorties pédagogiques 2021 :**

- Gîte Nature et montagne « Beuil les Launes » et Classe de découverte en Corse

Une subvention de 800 € a été allouée. Approuvée à l'unanimité.

Monsieur Ivan MARTOUZET souligne le travail pédagogique remarquable d'Eric CEZERAC.

**Délibération n° 06-01/2021 : Demande de subvention dans le cadre de l'entretien hivernal de la voirie communale pour la saison 2020/2021 :**

Approuvée à l'unanimité.

**Délibération n° 7-01/2021 : Demande de subvention pour mise en conformité du chauffage de l'appartement communal situé au 88 route de la Para.**

Le montant du projet s'élève à 6.598,79 € H.T. Approuvé à l'unanimité.

**Délibération n° 08-01/2021 : Prise en charge des dépenses supportées à l'occasion des réunions, fêtes et cérémonies :**

Approuvée à l'unanimité.

**Points sur les travaux :**

**Elagage :** L'entreprise GRASSO Lionel a commencé les travaux d'élagage sur la commune, mais ils ont été interrompus à cause des intempéries et reprendront dès que les conditions le permettront.

**Pose de glissière de sécurité : Route de la Gaggière à la PENNE pour mise en sécurité**

Les travaux débutent le 18 Janvier 2021 . Ils consistent en la pose de glissière bois d'environ 35 ml, et réalisés par la SARL TTT PEROTTINO.

Monsieur SAULE Roger aurait souhaité que la pose de glissière soit assurée dans la continuité et signale l'existence de deux points dangereux sur la route de la Gaggière :

- L'un à proximité de sa propriété ou la chaussée s'est rétrécie et l'autre en arrivant à l'embranchement de la route d'Ascros ( caniveau à signaler).

**Antenne FREE**

Madame Le Maire informe que le projet de relais sur la parcelle de M. ASTEGGIANO est en cours et qu'ils devraient très prochainement signer le contrat de location.

Free a adressé en mairie le dossier d'information relatif au projet de création d'un relais de radiotéléphonie et Madame La Maire propose d'organiser une réunion publique d'information sur ce projet en présence de M. Laurent FERAUD, Conseiller Technique au Département et les représentants de FREE,

La commune devra délibérer pour approuver la convention de servitude de passage des réseaux sur l'emprise de la parcelle communale.

Ce dossier est consultable en Mairie pendant un mois, à l'issue de ce délai, l'opérateur déposera une déclaration préalable.

### **Diagnostic Technique de l'appartement communal situé eu 289 Promenade du Jubilé**

Monsieur Michel JEANNOT, locataire de cet appartement nous a informé de son intention de quitter ce logement à compter du 1<sup>ER</sup> MARS 2021.

A la demande de la commune de la PENNE, un diagnostic technique a été réalisé le 15 janvier 2021 par la SARL CIE chez M. JEANNOT Michel.

Nous sommes dans l'attente du rapport afin d'entreprendre si nécessaire d'éventuels travaux avant la mise en location de ce logement.

### **Voûte de la rue du Pontis**

Il a été constaté à plusieurs reprises des chutes de matériaux. Par conséquent afin d'assurer la sécurité des usagers empruntant cet accès, la Mairie a contacté le cabinet CEB pour une étude béton afin d'évaluer l'état de la voûte de la rue du Pontis.

### **Poubelles et encombrants :**

La commune de la Penne a mis à disposition des poubelles individuelles (1 container noir pour les ordures ménagères et un bac rouge pour le tri sélectif) pour certaines personnes âgées ayant des difficultés à se rendre au point de ramassage. Au total 7 personnes en ont bénéficié et 5 critères ont été retenus : Résident à l'année, sans véhicule ou ne conduisant plus, sans aide ménagère, isolée ou éloignée, personne seule.

### **Projet d'aménagement de la D 417 – (Route de la Para jusqu'à la Place de la Fontaine**

Monsieur HONNORATY a rencontré Madame Marjorie BREMOND pour étudier la possibilité au village de créer des aires de stationnement afin de désenclaver la Place de la Fontaine.

### **Demande de subvention auprès de la CCAA pour travaux de rénovation du bâtiment communal abritant l'école publique :**

Ces travaux seront financés par la CCAA et la commune de la PENNE. Ils consisteraient en la réfection de la toiture, l'implantation d'une pergola, la façade et la peinture de la salle de classe. La commune va établir une demande de subvention pour le montant restant à charge

Nous sommes dans l'attente de connaître le démarrage de ces travaux.

### **Social – Santé :**

A la demande de la Préfecture des AM., le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées de plus de 65 ans ou des personnes en situation de handicap domiciliée sur la commune (résidence principale ou secondaire).

Ce registre permettra l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement de plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels.

### **Vaccination Anti Covid :**

La Maison de Santé de Roquestéron sollicite la Mairie pour recenser la population âgée de plus de 75 ans qui souhaite se faire vacciner.

Un listing des personnes concernées avec leurs coordonnées (tél, mail, adresse) va être établi.

Le Centre Hospitalier de Puget-Thénières organise pour les + de 75 ans une vaccination COVID-19.

### **Questions diverses :**

#### **Aire de stationnement :**

Monsieur Michel JEANNOT signale les difficultés récurrentes de stationnement sur la Place de la Fontaine et le non respect de l'aire de retournement régulièrement occupée.

Madame la Maire va demander à l'Entreprise PEROTTINO un devis afin de matérialiser cet emplacement par une signalétique.

**Auberge Communale** : Toujours en attente de réponse à la demande de subvention.

#### **Recours CAO :**

Madame La Maire informe le conseil municipal de la décision rendue par le 30 décembre 2020 par le Conseil d'Etat demandant à Monsieur Loïc DAUMAS de verser la somme de 2.400 € à MM Ivan MARTOUZET, Michel JEANNOT, Roger SAULE au titre de l'article L.761-1 du Code de Justice Administrative.

**L'Epicerie ASSOCIATIVE DE LA PENNE créée pendant le confinement du mois de mars 2020 est toujours très active.**

L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses débattues, la séance est levée à 19h15.



La Maire,

*Marjorie BREMOND*  
Marjorie BREMOND